



SITE NATURA 2000

FR8302014

TEISSIERES

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Avant propos

Lors du lancement de la procédure Natura 2000 à la fin du XX siècle, des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères ont été sélectionnés ; le gîte d'hibernation de chauves-souris de Teissières (Cantal – Auvergne) est apparu comme l'un des plus dignes de figurer à l'inventaire Natura 2000, il s'agissait du 1^{er} site d'hibernation du Petit Rhinolophe et du 2nd pour le Grand Rhinolophe pour le Cantal.

Il a donc été désigné en avril 2002 au titre de la Directive « Habitats – Faune & Flore » (92/43 CEE de 1992) et répertorié par l'Union Européenne sous le code FR 8302014. Un périmètre de 216 hectares contenant une partie des habitats d'espèce nécessaires à ces chauves-souris a été déterminé autour du gîte d'hibernation.

Le Document d'Objectifs (DOCOB) de cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) a été élaboré en 2011, validé par le Comité de Pilotage du site le 22 septembre 2011 et approuvé par le préfet du Cantal le 21 décembre 2011.

Aucune collectivité territoriale n'ayant à cette date souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel qu'il partage avec la mise en œuvre du DOCOB d'un site Natura 2000 proche dédié aux chiroptères, le site des Grivaldes (FR 8302015).

Le bilan d'activité ci-dessous fait le point sur l'animation du site Natura 2000 pour l'année 2013, seconde année de mise en œuvre du DOCOB.

Un certain nombre d'actions restent mutualisées avec le site des Grivaldes, privilégié en 2012 du fait d'une plus grande opportunité d'y lancer la dynamique Natura 2000. Des actions spécifiques ont néanmoins été déployées en priorité à Teissières cette année.

Le site Natura 2000 de Teissières compte 6 espèces de faune d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & flore » (dont 5 chiroptères et la Loutre) 2 espèces d'oiseaux inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ainsi que 4 habitats d'intérêt communautaire dont 2 sont d'intérêt prioritaire.

6 objectifs de développement durable ont été définis sur ce site :

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 18 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 8 relèvent de la gestion ; 3 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières : <http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/> ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour de 4 axes :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Amélioration des connaissances et suivis
3. Information, sensibilisation et valorisation
4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

1. Gestion des habitats et des espèces

Cette 3^{ème} année d'animation du DOCOB est particulière : les MAEt qui ont pu être contractualisées les deux années précédentes ne peuvent plus l'être et des incertitudes pèsent sur leur prorogation du fait de la régionalisation de la gestion des fonds européens qui les financent. Par ailleurs et pour d'autres raisons liées à la compensation financière d'une taxe aux collectivités, l'animation en direction de la charte Natura 2000 n'a pas été menée et par ailleurs aucun propriétaire n'a souhaité de sa propre initiative s'y engager.

1.1 les contrats Natura 2000 (agricole ou forestier ou « ni-ni »)

Aucune surface n'a été contractualisée en MAEt dans ce site.

Contrat forestier :

Dans ce domaine, l'action de l'animateur cette année a consisté à finaliser le contrat forestier sur le projet d'îlots de sénescence envisagé dans la forêt communale de Bancarel à Leucamp.

Après avoir obtenu le consentement de la commune, l'animateur et le responsable du gestionnaire délégué (ONF) ayant préalablement délimité les contours de 3 îlots et identifié les arbres qui pourraient permettre d'activer le contrat, ils se sont attachés à vérifier que les règles qui s'appliquent à ce contrat ne pouvaient être mises en défaut (distance aux chemins, ventilation du diamètre des arbres sélectionnés...) grâce à un report cartographique précis. Puis l'animateur s'est engagé dans la rédaction du cahier des charges et à renseigner le document administratif officiel de demande de subvention. Plusieurs échanges avec le gestionnaire de la forêt, la commune et les services de l'Etat (unité Natura 2000 du service environnement de la DDT) ont permis de sécuriser cette étape clef et après une ultime délibération du conseil municipal de déposer le 18 décembre 2014, le contrat, actuellement en attente de récépissé de dépôt.

D'autres projets de contrat ont été initiés durant l'automne, en particulier dans la perspective de sécuriser les entrées de deux galeries conservées à la demande de la commune lors de la mise en sécurité administrative. Elles sont en effet aujourd'hui de nouveau trop facilement accessibles à la fréquentation humaine, ce qui pose un problème de sécurité et peut remettre en cause l'état de conservation des chauves-souris qui y hibernent.



Ilot de sénescence de Leucamp © J. BEC



Entrée de la galerie de la poudrière © J. BEC

Sur le secteur des anciennes mines de Teissière, un projet de contrat autour de l'aménagement conservatoire d'un ancien transformateur en béton qui sert de gîte de transit à quelques espèces d'intérêt patrimonial, n'a pour l'instant pas abouti devant la difficulté de lever des obstacles juridiques. En effet la parcelle et les biens qui y demeurent sont inscrits au cadastre à l'actif d'une société depuis longtemps disparue et seule une démarche de reprise de biens vacants et sans maître pourra lever l'obstacle. Celle-ci devrait s'appuyer sur l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques et en particulier des dispositions qui régissent des biens sans propriétaire connu pour lesquels aucune taxe foncière n'est perçue depuis plus de 3 ans.

Cette démarche semble vouloir être entreprise par la municipalité, et l'animateur qui a collecté les informations foncières sur les biens relevant de ce cas (propriété de la société des mines) pourrait contribuer à l'argumentaire en faveur de cette option potentiellement lourde de conséquences. En effet, la charge qui incombera à la commune une fois propriétaire de biens en déshérence minière, notamment en terme de sécurité du public, se substituerait à la responsabilité de l'Etat en charge des concessions orphelines et de leurs vestiges miniers. Elle ne peut le faire que si elle y trouve un intérêt (valorisation du passé historique) et un accompagnement technique et financier. Quoi qu'il en soit, ce sera un processus sur plusieurs années car la simple enquête en recherche de propriétaire doit avoir une durée minimale de 6 mois.

2. Amélioration des connaissances et suivis

C'est toujours un des pôles importants de l'animation du DOCOB qui comprend le suivi des espèces et des habitats qui ont servi à la désignation du site.

Le contrôle de l'occupation des gîtes d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

Les indices de reproduction de nouvelles espèces dans le site, obligeaient à un recensement plus poussé en appui avec des informateurs locaux, notamment rencontrés à l'occasion des précédentes éditions des « nuits européennes de la chauve-souris ».

L'existence d'autres taxons hors chiroptères signalés au FSD conduit à des recherches ciblées (oiseaux relevant de l'Annexe I de la Directive, mammifères, amphibiens, insectes...)

L'achèvement de la cartographie des habitats naturels (programme CHANE) en 2012 laissait des perspectives pour évaluer des habitats spécifiques.

2.1 Cartographie des habitats naturels et flore ;

2.1.1 Cartographie CHANE et compléments sur les habitats agropastoraux

Les compléments sur la cartographie des habitats naturels du site portent sur deux domaines différents : d'une part la mise en conformité des tables, objets et pourcentages inclus dans le périmètre, et d'autre part la requalification des entités de prairies traitées par la fauche.

En effet suite aux prospections des entités prairiales et aux relevés phytosociologiques effectués, cet habitat a été requalifié en habitat d'intérêt communautaire et intégré à la cartographie du site, qui a donc été rectifiée et complétée.

Natura 2000			Code Corine Biotope	Surface en hectares			
Statut	Code	Libellé		Site d'origine	Extension 2012	Modification 2013	Total site 2013
IC	4030	Landes sèches européennes	31.22	0,31	+ 1,45	0	1,76
IC	6410	Prairies humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	1,37	0	0	1,37
IC	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	38.2	0	0	+ 3,96	3,96
IC	9120	Hêtraies à Ilex et Taxus, riches en épiphytes	41.12	4,89	+ 26,25	0	31,14
PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	44.3	2,22	+ 1,19	0	3,41
IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	62.2	0	+0,45	0	0,45
NC	néant	néant	divers	87,13	87,66	-3,96	170,77

2.2 Les espèces animales.

2.2.1 Utilisation du site par les chauves-souris (Action E2)

9 journées ont été consacrées au suivi des chiroptères et des gîtes entre l'hiver et l'été 2014 (11 & 17/02 ; 06 & 11/06 ; 02, 18, 30 & 31/07, 01/08).

Recherches sur les hibernants :

En 2013, l'effectif hibernant de Grands Rhinolophes avait bondi grâce à la découverte d'un groupe de 85 individus sur l'ancienne concession de Teissières. L'effectif de Petits Rhinolophes était également supérieur à la moyenne des 15 dernières années.

Le suivi 2014 n'a fait que confirmer le caractère exceptionnel de l'hibernation de l'hiver précédent puisque l'effectif est retombé à un niveau d'ailleurs nettement inférieur à ce qui était connu jusque là dans ce vestige minier.



Sur la concession de Caylus (Commune de Vézels-Roussy) une découverte rarissime (2 Murins de Bechstein en hibernation) intervient après la capture d'individus sur le Goul en 2012 et le sauvetage d'un individu entré cet été dans une maison du site (communication personnelle d'un habitant ; cf. photo) ; des observations récurrentes qui incitent à se pencher plus avant sur cette espèce forestière.

Contrôle des gîtes d'hiver - Teissières

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif (+juv)
Teissières-les-Bouliès	Mine du Bos	Gal. 4	R. hipposideros	5	1
			R.ferrumequinum	9	1
			M. Nattererii	1	0
			M. mystacinus/Brandtii	1	0
		Gal. 6	Plecotus sp.	2	0
			R. hipposideros	2	8
			R.ferrumequinum	1	4
			Plecotus sp.	-	2
			M. Nattererii	-	3
		Gal. 10	M. mystacinus/Brandtii	-	2
			R. hipposideros	4	4
		Gal. 11	R.ferrumequinum	1	0
			R. hipposideros	2	1
		Gal. 12	R. hipposideros	1	1
			R.ferrumequinum	2	1
			M. mystacinus/Brandtii	1	0
Plecotus sp.	1		0		

		Gal. 33	R.ferrumequinum	1	4		
			R. hipposideros	2	3		
			M. nattererii	3	0		
			Plecotus sp.	2	1		
		Gal. 33bis	R. hipposideros	2	1		
		Descenderie	R.ferrumequinum	85	9		
R. hipposideros	8		7				
Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	14	6		
			R.ferrumequinum	2	3		
			M. Daubentoni	1	1		
			M. Nattererii	1	0		
			Plecotus sp.	1	0		
		Poudrière	R. hipposideros	10	12		
			R. ferrumequinum	4	2		
		Puits	R. ferrumequinum	2	1		
		Vézels-Roussy (15)	Caylus	Gal. 1	R. hipposideros	5	2
					R. ferrumequinum	2	0
M. mystacinus	1				0		
M. Bechsteinii	-				1		
M. Nattererii	4				0		
Gal. 2	Plecotus sp.			-	1		
	R. hipposideros			2	1		
	M. mystacinus			1	0		
Gal. 3	Plecotus sp.			1	1		
	R. hipposideros			3	1		
	R. ferrumequinum			2	4		
	M. Bechsteinii			-	1		
Murols (12)	Lantuéjous (hors N 2000)	Gal. 1	M. Nattererii	-	1		
			Plecotus sp.	-	1		
			R.hipposideros	11	13		
			R. ferrumequinum	6	2		
		Gal. 6	R.hipposideros	5	3		
			R.hipposideros	-	1		
		Gal. 7	M. myotis	-	1		
			R.hipposideros	-	1		
		Gal. 3	R.hipposideros	2	3		
			Myotis myotis/Bly	1	0		
Gal. 2	R.hipposideros		7				
	R. ferrumequinum		3				
Gal. 5	-	-	-				
Total			217	126			

* atteint sur les 3 dernières années

L'ensemble minier proche du site de Leucamp re-découvert l'an dernier, autour de Lantuéjols de Murols (12) a été contrôlé à nouveau, ce qui a permis de vérifier une des anciennes galeries inondée à l'entrée, qui n'avait pas été visitée en 2013. A contrario, le fait de visiter le gîte n° 1 de façon incomplète, en se refusant à accéder à des parties très instables, fait perdre probablement une partie de l'effectif.

Mais au final, c'est l'absence du groupe de 85 Grands Rhinolophes qui explique avant tout le différentiel 2013/2014.

Recherche sur les estivants

En 2013, la connaissance des chauves-souris en période estivale avait sérieusement progressée grâce à des séances d'écoute ultrasonores et des captures. Un premier gîte de reproduction avait même été découvert en périphérie du site avec une belle colonie d'une trentaine de Petits Rhinolophes. Nous savions que nous passions à côté d'autres découvertes probables du fait de bâtiments inaccessibles (propriétaires absents lors des visites) et il convenait de reprendre les recherches.

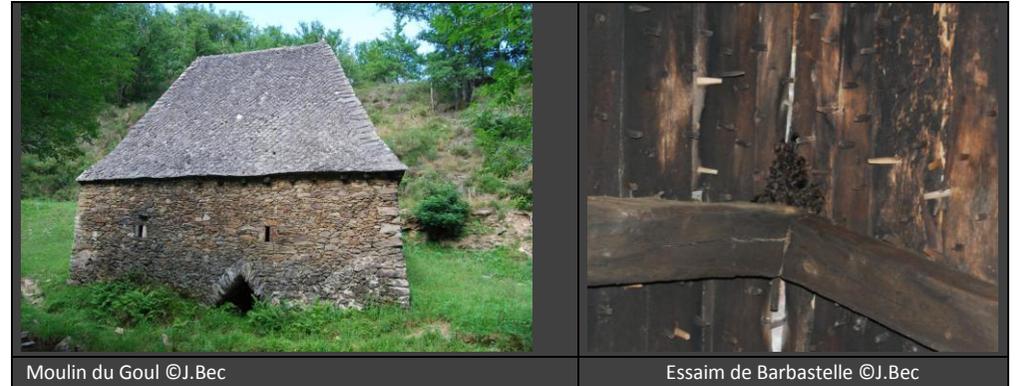
Au Bos, en plein cœur du site, nous avons enfin pu visiter des bâtiments propices et l'accueil fut non seulement intéressé mais productif puisque si nous n'avons pu constater l'existence de nouvelles colonies, nous savons que l'effectif décompté le jour de la visite est inférieur aux constatations effectuées par les hôtes des chauves-souris. L'un d'entre eux nous a montré la galerie souterraine (ancien captage d'eau) qui s'ouvre au droit de sa maison, dans laquelle il voit de temps en temps des Petits Rhinolophes. Un vestige original qu'il était en train de sécuriser par un dispositif à la fois fonctionnel et esthétique, permettant de surcroît aux chauves-souris de pouvoir accéder à l'ouvrage en plein vol. Un exemple de ce qui pourrait se réaliser sur certaines entrées de mine, dont certaines appartiennent d'ailleurs à cet estivant, concerné dans sa région d'élection par d'autres sites Natura 2000 !

Dans le hameau de Gramont, commune de Leucamp mais installé dans le versant entre les deux enveloppes du site, nous avons été accompagné par un propriétaire qui avait assisté à la « nuit de la chauve-souris » au plan d'eau et nous avait parlé de chiroptères derrière des volets. Ceux-ci n'étaient pas là mais nous avons trouvé une grange comprenant une colonie d'une douzaine de Petits Rhinolophes. En contrebas de Bancarel, un ancien moulin accueillait des Grands et des Petits Rhinolophes. La visite annuelle nous fit la surprise d'y découvrir une colonie de reproduction d'un peu moins d'une cinquantaine de Barbastelle en fin de période de reproduction. Ce petit édifice

récemment restauré (plancher refait) connaît une augmentation continue des effectifs et de la diversité depuis.

La présence d'un nouveau jalon connu de Barbastelle sur le cours du Goul (après celle découverte en 2013 en limite du site Natura 2000 « coteaux de Raulhac et Ronesque ») et en lien avec celles de la Truyère, démontrent l'adéquation des milieux forestiers avec les exigences de ce taxon. Un critère qualitatif qui nécessitera d'être étudié.

Dans le même contexte (commune de Vézels-Roussy, vallée du Goul) mais à quelque



distance du périmètre du site, un nouveau gîte de reproduction de Petits Rhinolophes d'importance départementale à été découvert grâce à l'assistance d'un informateur de cette commune, intéressé aux chauves-souris. 48 individus mélangeant adultes et jeunes volants ont été décomptés, accompagné de 4 Murins à oreilles échancrées dont une femelle avec son jeune non volant.

Au milieu de toutes ces bonnes nouvelles, le constat de la démolition de la grange de Bioude qui abritait une belle colonie de Petits Rhinolophes en marge du site, laisse perplexe sur la portée du discours en biologie de la conservation qui peut être tenu à des propriétaires portés sur d'autres considérations. Le fait qu'au moins les travaux aient eu lieu en hiver, comme préconisé par l'animateur en son temps, rassure à minima sur l'absence de conséquences létales sur les individus.

Opération Grands Murins

Alors que l'opération de suivi par vidéosurveillance connaissait des aléas sur le site des Grivaldes, le parti était pris d'équiper courant juillet le transformateur de l'ancienne mine de Teissières, du même dispositif afin de procéder à un monitoring des allers et venues

dans ce gîte de transit et reposoir nocturne. Suivi l'an dernier avec un matériel de prise de vue et de son peu adapté, il avait néanmoins révélé la phénologie de l'usage qui en est fait par les Grands Murins et d'autres espèces.

La perspective de capturer là où nous l'avions contrôlé en 2012, une femelle de Grand Murin issue de la colonie subitement disparue des Grivaldes justifiait alors d'équiper le transformateur avec la caméra de vidéosurveillance déportée des Grivaldes où elle n'avait plus lieu d'être (chronique à lire dans le bilan d'activité du site des Grivaldes).

L'équipement eu lieu le 18 juillet avec une prévision que le dispositif puisse fonctionner une dizaine de jours malgré la courte plage d'ensoleillement journalière prévisible du fait du contexte boisé (alimentation par panneau solaire photovoltaïque).



Installation de la caméra par Calao Nature



Equipement de la femelle de Grand Murin



Grange à Bancarel, nouvelle colonie de Grands Murins (cf. ci-contre l'essaim)



Photos ©J.BEC

Dans ce laps de temps, l'accès au boîtier d'enregistrement permettait à l'animateur de suivre le fonctionnement du système et surtout de constater la présence effective de Grands Murins afin de projeter la capture et la séance de télémétrie.

Le 29 juillet lors du retour de notre partenaire technique et scientifique (Calao Nature) pour le démontage du matériel et après analyse de toutes les séquences vidéo (fonctionnement effectif du système durant 1 semaine) nous prenons la décision de tenter une capture au filet dès le soir suivant, les conditions s'annonçant propices. Grâce au monitoring nous avons une idée précise des heures d'arrivée et du temps de stationnement d'au moins 3 espèces : Petits et Grands Rhinolophes, et Grands Murins. Nous décidons de n'ouvrir le filet devant l'entrée qu'à partir de 23h00, puisqu'auparavant des rhinolophes viennent se suspendre au plafond du bâti et qu'ensuite des Grands Murins y prennent la pose. Presque aussitôt, nous sommes alertés par une prise dans le filet : une femelle adulte est rapidement extrait de la poche, mise au calme avant d'être équipée d'une puce émettrice. Nous décidons de la relâcher plus haut sur la route afin d'être en capacité de la suivre à plus longue distance qu'au fond du vallon où les obstacles rendraient délicate cette phase de départ où il convient d'obtenir à minima un azimuth de direction.

En fait l'animal ira vraisemblablement se percher dans un arbre, histoire de reprendre ses repères ou d'essayer de se débarrasser de l'émetteur puis filera dans la plaine du Bos où il sera suivi en chasse pendant quelques heures avant sa disparition vers Gramont.

Le lendemain nous décidâmes de patrouiller dans tous les villages des alentours en cercle excentriques de plus en plus éloignés du lieu de perte du signal la veille afin de tenter de retrouver l'animal dans son gîte dans le bâti. Ce n'est qu'en début d'après midi que nous trouvons celui-ci dans le hameau de Bancarel, au faitage d'une grange où nous décomptons plus d'une cinquantaine d'individus mélangeant jeunes en âge de voler et femelles.

La rencontre avec les propriétaires est fructueuse puisque nous apprenons que les chauves-souris n'occupent les lieux que depuis 1 voire 2 ans donc qu'il ne s'agit aucunement de la colonie perdue des Grivaldes mais bien d'un autre groupe (peut être issu d'une scission mais de toute façon postérieure à la condamnation de la grange des Grivaldes).

Les agriculteurs détenteurs de ce bâtiment en usage (stockage de foin et animaux à l'étable) sont également propriétaires du moulin, et donc les hôtes de pas moins de quatre espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats !

2.3 Autres suivis (Action E4)

Une surveillance particulière d'un éventuel dérangement depuis le sommet de la falaise a été engagée en 2014 afin de vérifier une des causes possibles de non reproduction du Faucon pèlerin. Un piège photographique automatique fonctionnant sur cellule déclenchant au mouvement à une quinzaine de mètres de distance a été installé près du parking d'accès au site et au droit de la falaise rocheuse. L'objectif était de renseigner les mouvements en direction du site et/ou de la paroi.

Les résultats de ce suivi sont riches d'enseignements pour jauger la fréquentation du site de Leucamp mais n'apportent pas d'éléments pour trancher en faveur d'un dérangement humain de l'aire potentielle installée sur la falaise qui ne semble pas d'ailleurs avoir été utilisée cette année.

3. Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur consacre une bonne part de son énergie à faire connaître le site, ses richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

3.1 Diffuser une information régulière sur le DOCOB (Action C1) et organiser des animations pédagogiques (Action C2)

Rencontres avec les élus des collectivités :

Une nouvelle rencontre avec les élus de Leucamp a eu lieu pour finaliser le contrat forestier et il n'a pas été possible de rencontrer cette année le nouveau maire de Ladinhac étant donné ses occupations professionnelles, et l'absence de l'animateur en août lors de la présence permanente de l'édile dans sa commune. Ce sera une priorité pour la suite de l'animation que de présenter le site et le programme d'actions à cette nouvelle équipe.

Le maire de Teissières a été rencontré également afin d'ouvrir le sujet des anciennes mines et des risques pour la sécurité humaine.

La Lettre d'Information du Site :

Ce numéro 3 de la lettre d'information, toujours commun aux deux sites voisins, a été finalisé durant le 1^{er} semestre, permettant un retour sur l'animation 2013, avec une large place accordée à l'iconographie pour en faire un document grand public, sans omettre des informations précieuses pour les acteurs et gestionnaires des périmètres.

Elle fut mise à la disposition des membres du COPIL de début juillet 2014, à charge pour eux de contribuer à sa distribution en la remettant au secrétariat des mairies, ou directement aux personnes les plus directement concernées.

L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2014 dans ce domaine, l'animateur s'est contenté d'actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html); le site Web dédié sur la pépinière de l'ATEN (<http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/>) nécessitant une sérieuse refonte suite à des évolutions techniques, son activité a été limitée.

Exposition sur les chauves-souris à Pons (Saint-Hippolyte)

Après plusieurs animations dédiées à l'approche des chauves-souris dans le cadre des « nuits européennes de la chauve-souris » a germé l'idée de créer un évènement en appui sur l'audience touristique des deux sites, particulièrement de celui des Grivaldes qui avec son village pittoresque de Pons (architecture, commerces, camping...) ou le hameau du Batut (ferme équestre camping et auberge) sont des étapes courues. Mais l'information a été communiquée dans les lieux publics de toutes les communes du site de Teissières également et en particulier au plan d'eau du Maurs, où passent de nombreux estivants.

Une exposition grand public prêtée par le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées a ainsi pris place dans la salle récemment rénovée du futur gîte d'étape des marcheurs du sentier de Cluny. Prévue pour rester durant le mois de juillet, elle fut finalement prolongée durant le mois d'août à la demande de la population devant son succès et afin d'être visible lors de la fête votive de Pons qui attire une grande affluence.

Un cahier de correspondance a été installé et régulièrement analysé, il dénote un fort intérêt des visiteurs pour la nature, la découverte des sites préservés, et surtout des chauves-souris, groupe faunistique méconnu qui retient l'attention des adultes et des enfants.

Point phare des actions de sensibilisation du public, l'exposition fut inaugurée par les élus et les membres du Comité de Pilotage le 2 juillet, qui ont eu là l'occasion d'un moment convivial avant d'aller se restaurer au cœur du site, base de départ pour des visites de terrain qui eurent lieu l'après-midi.



pédestres, surtout de groupes, qui empruntent le sentier thématique de la mine (guidés depuis l'exposition au bourg). En dehors de cette approche, quelques véhicules tout terrain, essentiellement des ayants droits locaux, mais aussi quelques pratiquants ne pouvant justifier de la nécessité de passer dans le site ont été repérés. Ils documentent également en une sorte d'état initial, ce phénomène de plus en plus mal apprécié des collectivités, et a servi de base à une première approche avec les élus.

La permanence d'une pratique de dépôts sauvages (ordures, viscères et peau de gibier, déchets artisanaux...) a pu être également suivie et les autorités (services de la gendarmerie du canton, élus...) ont été alertés et sensibilisés. Il est à noter que le gestionnaire de la forêt communale est un allié précieux de l'animateur pour apporter son expertise sur ces points.

Aucun porteur de projet, maître d'ouvrage ou bureau d'étude n'a sollicité l'animateur.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone ou courriel à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

L'animateur a participé en septembre au séminaire des acteurs de Natura 2000 en Auvergne, une occasion de rencontres enrichissantes et d'expériences à partager pour inspirer les futures phases d'animation qui eu lieu à Moulins dans l'Allier.

Gestion administrative et financière

Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière, et au bilan de celles-ci.

2 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié d'Alter Eco pour les suivis faune et flore mais hors bénévolat valorisé) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2014 de **381** heures.

4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Veille environnementale et relations avec les porteurs de projet et les collectivités.

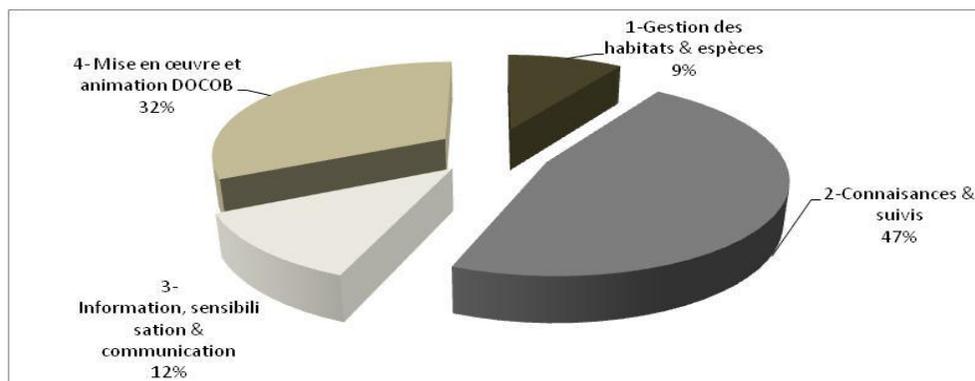
L'animateur a exercé grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui pourraient relever de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et plus généralement aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

Repéré lors des comptages de l'hiver 2013, la pratique intensive de motos dans le vallon de la mine de Teissières a été signalée au service environnement de la DDT, à l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, qui sont passés constater au printemps la réalité de cette activité nuisible à la tranquillité du site ainsi qu'à la qualité des milieux naturels.

Leurs constatations comme celles de l'animateur durant l'été laissent penser que le circuit installé l'an dernier était précaire et n'a pas été réutilisé. La fréquentation des sentiers autour des mines par les véhicules 4x4 et les motos est néanmoins régulière, source également d'une forte dégradation des terrils miniers et des chemins ; elle interpelle également les élus conscients des nuisances.

Dans l'enveloppe de Leucamp, le piège photographique disposé de février à avril a renseigné une fréquentation originale pour la saison composée de randonneurs

Pour information dans le devis prévisionnel la répartition était de 26% pour la gestion des habitats et des espèces (préparation des contrats, des chartes...) 39,6% pour la connaissance et les suivis (des espèces, des habitats...) 16,5% à l'information, la sensibilisation et à la communication (LIS, Web, information aux particuliers...) et 17,6% consacrés à la mise en œuvre et l'animation des DOCOB (réunions, suivi administratif et financier...). Dans le graphique ci après, on constate que tous les postes ont vu leurs volumes augmenter grâce au fait que celui de la gestion des habitats et des espèces ne pouvait consommer tout son budget temps prévu initialement, du fait d'une mise en sommeil des crédits qui a pénalisé les initiatives.



3 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées en 2014 relèvent de l'arrêt des financements pour les contrats, et des incertitudes sur les chartes du fait du flou autour du dispositif de compensation de la Taxe sur le Foncier Non Bâti aux communes.

Le changement d'équipe municipale dans 1 commune sur 4 qui n'a pu être concertée cette année a pu perturber mais sans excès étant donné son niveau d'implication son appropriation du dispositif Natura 2000.

4 Perspectives 2015

La phase triennale d'animation se termine et un appel d'offre a été lancé fin 2014 pour trouver un animateur pour poursuivre le programme d'actions.

Il aura à charge de l'ancrer plus encore dans les pratiques du site, même si jusqu'à présent celles-ci ne paraissent pas lui nuire.

La connaissance de l'état de conservation du site doit être approfondie suite au constat posé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central à l'occasion de son inventaire des bryophytes sur le terrain. Les peuplements forestiers notamment et leur attractivité pour les chiroptères devraient être mieux caractérisés. Une communication spécifique à destination des propriétaires forestiers pourrait être développée.

Afin de palier la difficulté de monter des contrats Natura 2000 adaptés à la préservation des gîtes qui souffrent de dégradations diverses, il pourrait être réservé une somme modeste sur le budget d'animation pour résoudre quelques désordres.

Des sorties grands publics autour d'une présentation des richesses du site en partant du plan d'eau du Maurs pourrait donner de l'audience au dispositif Natura 2000.

Points noirs sur le site (à droite pris au piège photographique en fin d'hiver)

